« VIRADES 2020 » du 27/09/2020-
CODEP26

PROTOCOLE SANITAIRE

Plan du site de la manifestation. Respecter le fléchage

Bénévoles:

Fourniture masque (port obligatoire), gel hydro-alcoolique

Participants (Cyclotouristes) :

- Installation en intérieur (ou en extérieur si la météo le permet) pour l'enregistrement des inscriptions.
- Zone d'acheminement, obligatoire.
- Zone de sortie à respecter.
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique.
- Port du masque obligatoire pour les participants jusqu'à leur départ sur les circuits.
- Point café et moment de convivialité en respectant la distanciation de 1m.
- Service assuré par les bénévoles (avec le masque). Aucun produit en libre accès.
- Suppression des ravitaillements sur les circuits.
- Affichage des gestes barrière, de la règle distanciation (1m) et du port du masque